

France-Afrique : La fin du pacte colonial*

LE monde change — c'est peut dire ! — mais la politique africaine de la France demeure impavide. Fascinés par les craquements de l'un des derniers empires coloniaux — celui de la Russie — nous oublions que notre propre néocolonialisme est à bout de souffle. Notre diplomatie subsaharienne bénéficie d'un consensus de la part de la quasi-totalité des forces politiques. Seuls le Parti communiste et les organisations d'extrême-gauche la remettent en cause. Force est de reconnaître qu'ils n'ont jamais pu ou voulu mobiliser l'opinion contre elle aussi massivement qu'ils l'avaient fait contre la guerre du Vietnam ou contre le putsch du général Pinochet. La dénonciation de l'opération Manta ou des interventions aéroportées de police au Gabon, au Zaïre, en Centrafrique, au Togo ne fait pas recette. Et, hormis cette frange de l'échiquier politique — dont la disparition, au demeurant, risque d'être encore plus rapide que celle des éléphants —, chacun s'accorde aujourd'hui à juger souhaitable la présence française au sud du Sahara, dans ses modalités actuelles.

Or, les motivations et les justifications de ce choix fondamental sont pour l'essentiel d'ordre extra-africain. La diplomatie subsaharienne de la France vaut moins pour l'Afrique elle-même que parce qu'elle est censée servir la réalisation de ses ambitions mondiales. « *L'Afrique est le seul continent qui soit encore à la mesure de la France, à la portée de ses moyens. Le seul où elle peut, encore, avec ses hommes, changer le cours de l'histoire* », déclarait emphatiquement Louis de Guiringaud, le ministre des Affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, en 1979. Il plagiait, presque mot pour mot, peut-

* Cet article reprend en l'actualisant un éditorial publié en mars 1990 par *Nord Sud Export* (46, rue de Provence, 75009, Paris). Nous remercions cette revue de nous avoir

autorisé à la reproduire. Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que notre analyse est antérieure à l'éclatement de la crise du Golfe, en août 1990.

être sans le savoir, un ministre de la France d'outre-mer des années cinquante, François Mitterrand. L'Afrique est considérée comme indispensable au maintien du *standing* de petite grande puissance ou de puissance moyenne de la France. La clientèle diplomatique qu'elle lui fournit et le jeu de votes à l'ONU qu'elle lui procure garantissent son siège de membre permanent du Conseil de sécurité, accroissent l'audience des résolutions qu'elle entend faire adopter, la préservent d'attaques trop massives envers ses essais nucléaires ou ses problèmes pendants de décolonisation dans le Pacifique et l'océan Indien. Plus généralement, l'existence d'une aire continentale de prédominance française, dont témoignent entre autres la nébuleuse francophone, la Zone franc et le sommet franco-africain, accroît le poids et le rayonnement du pays. A l'échelle du monde, sans doute, mais plus encore à celle de l'Europe, dont Paris s'est longtemps assuré le contrôle des relations avec les États associés. Enfin, les bénéfiques économiques que la France dégage de ses liens privilégiés avec l'Afrique subsaharienne ne sont pas négligeables, bien que ce secteur de son commerce extérieur soit à son tour devenu déficitaire depuis 1983.

En soi, cet axiome du caractère bénéfique, pour la France, de sa présence au sud du Sahara pourrait être relativisé ou discuté. Il ne l'est pas. Il ne l'a pas été, en particulier, au lendemain du 10 mai 1981 où ses adeptes les plus farouches se sont amusés à se faire peur. En réalité, il n'a jamais été dans les intentions de M. Mitterrand d'opérer un repli ou une redistribution des cartes. Son très contesté ministre de la Coopération et du Développement, Jean-Pierre Cot, quoi qu'on en ait dit à l'époque, ne remettait pas lui-même en cause la priorité traditionnellement accordée au « pré carré » des États africains francophones. Et même, lui que l'on aurait volontiers accusé de « brader l'Empire », selon la formule en usage vingt-cinq ans plus tôt, était partisan, dans le secret des délibérations gouvernementales, d'une politique plus dure vis-à-vis de Kadhafi que celle prônée par l'Elysée.

Il n'y a guère, en définitive, que les fonctionnaires du Trésor et les dirigeants des entreprises les plus performantes pour déplorer aujourd'hui les inconvénients de la trop grande implication de la France en Afrique. L'instabilité croissante des économies subsahariennes, les menaces qu'elle fait peser sur les équilibres financiers et monétaires de la Zone franc, l'exiguïté et l'insolvabilité des marchés, les détestables rentes de situation auxquelles les vieilles préférences coloniales ont habitué les pans les plus archaïques du capitalisme français, auraient freiné la nécessaire adaptation de celui-ci au grand vent de la concurrence internationale. Et certains de faire valoir tout le bien que l'Allemagne a tiré de la perte de son empire colonial.

En dehors de ces rares voix discordantes, que le débat politi-

que et journalistique s'attache à étouffer, l'amitié franco-africaine est célébrée avec dévotion. Est-ce un tel unanimité qui empêche de discerner et de prévenir l'étiollement de la politique africaine de la France ? Ou est-ce parce que celle-ci n'existe pas à proprement parler et ne revêt de cohérence que celle, toute approximative, que lui confèrent les considérations diplomatiques extra-africaines dont nous avons vu qu'elles prévalaient ? Toujours est-il que le « pré carré » de la présence française au sud du Sahara menace de se transformer en peau de chagrin du fait de ses propres contradictions mais aussi de l'évolution du contexte international dont il est tributaire.

« *L'Empire colonial et le capitalisme français : histoire d'un divorce* », écrivait l'historien Jacques Marseille il y a quelques années. Le divorce semble maintenant bel et bien consommé car les procédures de conciliation, successivement tentées par Valéry Giscard d'Estaing en 1976 et par François Mitterrand en 1981, ont échoué. L'essoufflement de la politique africaine de la France est patent. Si elle est parvenue à s'ouvrir, depuis quelques années, aux préoccupations des divers pays « hors champ », c'est-à-dire « hors pré carré », — non sans céder pendant les premiers mois de l'intermède Chirac, en 1986, à la tentation de la régression, au sens psychanalytique du mot —, elle a échoué à faire des pays économiquement les plus prometteurs de la région les nouveaux pivots de son action : en Afrique australe, la carte du Zimbabwe a été gâchée ; en Afrique de l'Ouest, l'attachement aveugle à la personne du général Eyadema a empêché que soit réellement jouée celle du Ghana, et la ténacité des entreprises françaises au Nigeria n'a jamais trouvé sa contrepartie diplomatique. Les limites du redéploiement de l'influence française à l'ensemble du sous-continent tiennent moins au poids de l'héritage colonial qu'à des facteurs bien actuels. Le financement des partis « métropolitains » (y compris du Parti communiste sous le couvert de sociétés d'études et d'agroalimentaire implantées au Congo-Brazzaville, au Bénin et au Burkina Faso) par les pays francophones a permis à ceux-ci de pratiquer une diplomatie du chantage (ostensible chez Omar Bongo, plus discrète mais non moins efficace chez Félix Houphouët-Boigny ou Gnassingbe Eyadema) et d'en tirer auprès du gouvernement français un crédit hors de proportion avec leur puissance ou leur représentativité réelle. La perpétuation d'un style diplomatique outrancièrement personnalisé — qu'ont symbolisé la nomination et le maintien de Jean-Christophe Mitterrand comme conseiller du président de la République pour les affaires africaines — est un signe parmi d'autres de cette sclérose de la politique française, incapable de répondre au renouvellement démographique d'un continent dont plus de la moitié des habitants ont moins de vingt ans (Félix Houphouët-Boigny, sur qui s'est reposé Paris jusqu'à ces dernières années, en

a plus de quatre-vingt !), mais aussi à l'évolution de ses attentes politiques, notamment à la résurgence de la revendication démocratique, bien avant que le dégel de l'Europe de l'Est et la libération de Nelson Mandela ne lui confèrent la force que l'on sait.

Il est vrai que Jacques Pelletier, ministre de la Coopération et du développement, a récemment innové sur ce point. En présentant ses vœux à la presse, en janvier 1990, il a lancé un avertissement à peine déguisé : « *Dans ces deux dimensions inséparables que sont la construction de l'État de droit et la reconstruction économique, les Africains et les amis de l'Afrique devront se montrer plus exigeants dans la décennie à venir.* » Sans doute faut-il se réjouir que M. Pelletier reprenne à son compte — et à celui de la République — un discours que l'on n'avait plus guère entendu dans la bouche des responsables politiques français depuis que M. Jean-Pierre Cot avait quitté le gouvernement, fin 1982. Sans doute faut-il aussi se féliciter que M. Rocard lui ait emboîté le pas quelques semaines plus tard.

Néanmoins, l'heureuse réhabilitation de l'exigence démocratique à l'égard de l'Afrique à laquelle le gouvernement français a procédé a ses limites, comme l'ont démontré l'enterrement du rapport Hessel, l'intervention militaire à Port-Gentil, la non-dénonciation publique de la tuerie de Lubumbashi au Zaïre et des massacres de Touaregs au Niger et au Mali, ou la ligne mi-chèvre mi-chou définie à la conférence de La Baule.

L'indifférence paresseuse et désabusée avec laquelle la France assiste au nivellement de sa présence au sud du Sahara doit évidemment beaucoup au basculement des priorités qu'elle s'est fixées, ne serait-ce, répétons-le, que parce que les déterminants de sa politique africaine ont toujours été extra-africains. En choisissant, en 1983, de poursuivre son intégration à l'Europe communautaire, la France, sans trop se l'avouer, se décidait définitivement à minimiser ses engagements subsahariens pour se consacrer aux choses sérieuses : le développement de ses échanges avec les sociétés industrialisées occidentales et asiatiques. Le déficit persistant de son commerce extérieur, l'échéance de l'Acte unique et la Réunification allemande ne font qu'accélérer ce glissement. D'autant que deux autres partenaires, le Grand Maghreb et l'Europe de l'Est, ont entre temps ravi au sous-continent africain sa place de chouchou grâce à leur proximité géographique et aux virtualités de leurs économies.

La rétractation de la présence française au sud du Sahara se verra vraisemblablement accélérée par l'affaiblissement de ses principaux points d'appui.

— Sous l'effet de la sécheresse et de la crise, le môle sénégalais du continent se fragmente en conflits socio-politiques (dissidence balante en Guinée-Bissau, particularisme diola en Casamance, émeutes urbaines au Sénégal, problème agraire de l'après-barrage

dans la région du Fleuve) ; jusqu'à présent, l'aggravation des tensions entre le Sénégal et ses voisins (Guinée-Bissau, Gambie et surtout Mauritanie) a permis aux équipes dirigeant ces divers États de surmonter leurs difficultés intérieures ; néanmoins, la double poussée des Wolof, au Sénégal et des Maures, en Mauritanie, se traduira inévitablement par de sérieux déséquilibres politiques, économiques et confrériques dont l'épicentre sera sans doute l'ensemble toucouleur, à cheval sur les rives du fleuve et pris en tenaille entre les convoitises des uns et des autres.

— mise à mal par une récession structurelle gravissime, l'hégémonie de la Côte-d'Ivoire sur l'Afrique de l'Ouest ne résistera pas à la disparition de Félix Houphouët-Boigny, même si la succession de celui-ci s'effectue sans à-coups institutionnels majeurs.

— enfin, plus au sud, le Cameroun est peut-être à la veille d'une crise politique et, de toute manière, ne paraît guère trouver en lui-même les ressorts du redressement économique auquel il s'est résigné avec beaucoup de retard ; affaibli sur le plan intérieur, discrédité par le montant de son découvert sur le Compte d'opérations de la BEAC, il a perdu le leadership qu'il exerçait jadis en Afrique centrale. La faillite du Congo-Brazzaville, les difficultés tant économiques que politiques qui affectent le Gabon suggèrent qu'aucun de ces deux pays ne pourra prendre le relais.

Dans ce contexte, le retour de la Guinée dans le giron du « pré carré », la succession du président Kountché, au Niger, à l'avantage de l'ensemble songhaï-zarma — l'allié traditionnel — plutôt qu'à celui de la communauté haoussa jugée inféodée au Nigeria, la stabilité du Mali, du Togo, de la Centrafrique (mais à quel prix !), la reconquête du Nord du Tchad sont des victoires à la Pyrrhus qui ne doivent pas faire illusion. La fragilisation de deux instruments essentiels de la politique africaine de la France est autrement lourde de conséquences : d'une part, la francophonie perd beaucoup de sa maigre substance du fait de la déscolarisation massive qu'entraîne la crise économique du continent ; de l'autre, et surtout, la Zone franc, dont diverses études du CNPF et du CIAN ont montré combien elle était la condition *sine qua non* de l'exploitation de la rente africaine par le capitalisme français le plus frileux, est destabilisée par la baisse des recettes des États-membres, la fuite des capitaux, la ruine du système bancaire, l'inversion des politiques monétaires du Ghana et du Nigeria.

Reste à mesurer les effets probables de cette dislocation du pacte colonial, trente ans après la proclamation des « indépendances du drapeau », comme les appelait Julius Nyerere.

— économiquement, ce peut être un atout pour la France en consacrant sa mue en véritable puissance industrielle, émancipée des entraves de tout rêve impérial, à l'image des Pays-Bas, de l'Allemagne, du Japon : les entreprises les plus performantes continue-

ront d'emporter de *vrais* marchés, ainsi qu'elles le font depuis les années soixante au Nigeria ; celles qui vivent du clientélisme diplomatique et monétaire et des subsides du contribuable, par budget de la Coopération interposé, mettront la clef sous le paillason, et ce sera tant mieux pour « l'ajustement structurel » de notre pays. Pourtant, le précédent de l'Angleterre prouve que cette renonciation n'est pas une garantie suffisante de la modernisation de l'économie métropolitaine.

— politiquement, la perte réelle sera minimisée par l'intégration croissante des diplomaties de l'Europe communautaire, au moins vis-à-vis du sud, et plus encore par ce que Zaki Laïdi nommait le « déclassement » de l'Afrique dans la hiérarchie internationale.

— culturellement, la francophonie peut se maintenir de manière autonome et sur des bases plus saines, en tant qu'accès à l'universel, de même que l'espagnol a résisté en Amérique latine (il est vrai dans un contexte humain très différent) à la satellisation du continent par la Grande-Bretagne et les États-Unis.

— militairement, la défense de la « route du Cap » — objectif déjà contestable auparavant — perd beaucoup de sa signification compte tenu des mutations récentes du système international.

De la sorte, le désintérêt de la France pour l'Afrique subsaharienne, que dissimulent mal les invocations rituelles de l'Elysée en faveur des pays les plus démunis, peut s'apparenter à une *Realpolitik* bien comprise : il ne serait point besoin de déployer un grand zèle d'imagination pour un enjeu aussi maigre.

Mais le réalisme de ce pari, ou de cette résignation, ne résiste pas forcément à l'examen des conséquences possibles d'un désengagement de la France de l'Afrique subsaharienne. Que ce dernier soit le fruit d'un plan magistral ou d'une incapacité importe peu, au demeurant. Dans les deux cas, il contribuera à accélérer une recomposition géopolitique de l'espace sous-continentale qui est d'ores et déjà bien avancée. S'il est au fond assez indifférent que trois pôles régionaux de puissance continuent de s'affirmer et de restructurer l'Afrique noire à leur avantage — à savoir, le Maghreb, le Nigeria et la République sud-africaine — il est plus préoccupant de voir s'y engouffrer des acteurs tiers qui profitent au mieux de l'érosion des pactes coloniaux et du retrait soviétique : l'aliénation de la souveraineté de l'Afrique noire par les institutions multilatérales de Washington, le nouveau régime des capitulations que celles-ci imposent progressivement seront à terme aussi dangereux politiquement qu'ils seront sans doute inefficaces économiquement, dans la mesure où ils sont susceptibles de nourrir une réaction de rejet de l'Occident, sur le mode nationaliste ou xénophobe ; le retour en force ou l'arrivée des Israéliens, des Irakiens, des différentes factions libanaises et de leurs commanditaires peuvent déboucher sur une extension à l'Afrique noire des conflits du Proche-Orient ;

l'offensive (ou dans le cas des Indo-Pakistanaïses, la contre-offensive) des commerçants et des industriels d'Asie peut ruiner les acteurs africains économiquement les plus performants et engendrer à son tour de graves déséquilibres intérieurs sur le plan politique. L'évolution récente de la Mauritanie, du Sénégal, de la Sierra Leone, de la Côte d'Ivoire, du Tchad, du Cameroun, de la Zambie suggère que ces hypothèses pessimistes n'ont rien d'absurde.

Mais il y a pire. On peut certes imaginer que le désintérêt de l'Occident pour l'Afrique noire, le tarissement d'une partie des aides qui lui sont accordées, la concurrence redoutable que lui inflige l'Asie du Sud-Est sur ses principales productions traditionnelles contraindront le sous-continent à un sursaut et l'amèneront à substituer la mise en œuvre d'une économie productive à la rente de la dépendance dont il a vécu jusqu'à aujourd'hui. Il est néanmoins plus vraisemblable que l'Afrique noire répondra à ces défis, non par une intensification de ses économies, mais par une intensification de la « politique du ventre » selon laquelle elle est gérée : en quelque sorte par une « zaïrianisation » (au mieux) ou par une « ougandisation » (au pire) générale. Après tout, le maintien au pouvoir, pendant de longues années, des présidents Mobutu Kerekou ou Doe, par exemple, donne à penser que la formule est politiquement viable. Et l'adhésion à celle-ci des « présidents successeurs », réputés technocrates et moralisateurs, comme au Kenya ou au Cameroun, montre même que cette voie peut être une solution d'avenir. Elle disposerait d'une économie politique propre, dynamique et riche de ressources (l'ivoire, le diamant, les trafics divers, le stockage des déchets industriels et les seules cultures de rente dont les cours mondiaux soient au beau fixe ; celles de la coca et du pavot). Elle reposerait sur des précédents historiques : l'âge des comptoirs de la traite, l'époque des grandes compagnies concessionnaires et de l'État libre du Congo. *Last but not least*, elle pourrait bénéficier de la complicité de ces acteurs tiers du système international qui gagnent en influence.

Le poids de la France n'est pas tel qu'elle puisse à elle seule empêcher une semblable évolution. Pourtant, si celle-ci devait en définitive l'emporter, l'Afrique ne tarderait pas à se rappeler à son bon souvenir, ne serait-ce que par la criminalisation de ses classes politiques, l'exode de ses diplômés, l'exportation massive de drogues, la propagation d'endémies diverses. Voilà peut-être la principale raison pour laquelle la médiocre incurie de notre politique africaine, depuis qu'a échoué son inévitable renouvellement à la suite du départ du général de Gaulle, n'apparaîtra décidément pas très réaliste d'ici quelques années.

Jean-François Bayart
CNRS-CERI